

LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOUTENUES PAR LA 9^e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE

la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est tenue le 9 Mars, 2017 avec pour thème «Les Systèmes de Guichet Unique dans les Etats Membres de l'OCI». Lors de cette réunion, le Groupe de travail sur le commerce a fait des délibérations pour le rapprochement politique entre les pays membres concernant le développement de Systèmes de Guichet Unique. Le Document de Séance, préparé conformément aux principales conclusions de l'étude analytique menée spécifiquement pour la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le commerce du COMCEC intitulé «*Les Systèmes de Guichet Unique dans les pays membres de l'OCI*» et les réponses des pays membres aux questions relatives aux politiques envoyées aux point focaux du Groupe de travail du COMCEC par le Bureau de Coordination du COMCEC. Au cours de la réunion, les participants ont convenu des recommandations politiques qui ont été incluses dans le Document de Séance. Le document comprend ces recommandations politiques qui ont été mises en évidence lors de la réunion.

Conseil Politique 1: Renforcer les efforts de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI en développant des stratégies de Guichet Unique qui reflètent les exigences nationales et régionales et engagent les parties prenantes d'une manière active dans le processus

Un processus de stratégie menant à un document de stratégie concise est une étape cruciale dans le processus de développement d'un guichet unique. Les décisions prises dans les phases initiales de l'initiative de guichet unique forment la planification, le design et le développement du système. Un Guichet Unique est un engagement à long terme pour une transformation de nombreuses parties prenantes. Par conséquent, ces parties prenantes, en particulier la communauté commerciale, devraient être étroitement associées à la phase de design. Le point vu de la communauté commerciale garantit que le Guichet Unique répond à leurs besoins autant que les besoins des agences gouvernementales. Les organes consultatifs, tels que les comités de facilitation du commerce, devraient être intégrés au processus de développement de la stratégie commerciale. De plus, une perspective régionale devrait être envisagée lors de la conception des Systèmes de Guichet Unique.

La stratégie de Guichet Unique devrait reposer sur l'identification des exigences commerciales et technologiques et définir les priorités ainsi que des objectifs clairs et des indicateurs de performance mesurables pour guider le projet de Guichet Unique. Une fois que le Guichet Unique est opérationnel, il est nécessaire de continuer à mesurer ses performances et de définir des performances qualitatives et quantitatives pour la prestation des services. Une analyse des coûts des bénéfices devrait être faite lors de la préparation de visions et de documents stratégiques.

Conseil Politique 2: Améliorer l'efficacité des projets de Guichet Unique par l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires dans les lois et le cadre réglementaire et dans les pratiques opérationnelles

Justification

Un Guichet Unique est une transformation majeure de la façon dont les agences gouvernementales fonctionnent et interagissent avec la communauté commerciale. Une telle transformation nécessite des changements dans le cadre réglementaire qui s'appliquent à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et aux pratiques opérationnelles et aux processus opérationnels. Le Guichet Unique ne peut donner des résultats que si ces changements sont clairement identifiés et mis en œuvre de manière accélérée. Cela nécessite

un soutien politique fort pour apporter des changements dans les agences et organes gouvernementaux.

L'analyse des pratiques et des procédures actuelles des agences (statut AS-IS) est le point de départ pour les changements car il permet d'identifier les goulets d'étranglement opérationnels courants et potentiels. Ces processus doivent être restructurés (status TO-BE) pour accélérer, simplifier et coordonner le traitement et l'interaction. Les procédures légales, réglementaire et administratives doivent être harmonisées conformément aux processus restructurés. À cet égard, afin de promouvoir le commerce informatisé ou sans papier, il est de la plus haute importance que le cadre juridique pour les documents électroniques et la signature numérique soient en place au niveau national et, le cas échéant, au niveau supra-national.

Conseil Politique 3: Accorder la priorité à la flexibilité, la scalabilité, la sécurité et l'interopérabilité dans l'architecture IT des Systèmes de Guichet Unique

Justification

Le Guichet Unique optimise les changements opérationnels et les technologies de l'information (IT) afin d'améliorer l'accessibilité, les coûts et la qualité des services. L'architecture informatique de Guichet Unique doit être intégrée de manière cohérente avec les objectifs commerciaux et soutenir pleinement les exigences fonctionnelles des parties prenantes qui font partie du milieu de Guichet Unique. Toutes les parties prenantes doivent comprendre au début du processus de conception comment l'architecture informatique contribue à la réalisation des objectifs de Guichet Unique et ses conséquences financières.

L'architecture informatique doit être flexible et évolutive pour tenir en compte les changements rapides relatifs aux technologies de l'informatique, aux diverses technologies et pour pouvoir intégrer les nouvelles évolutions technologiques et pour offrir de nouveaux services dans le temps. De plus, l'architecture informatique de Guichet Unique devrait pouvoir intégrer et supporter divers systèmes et applications informatiques. Par conséquent, l'interopérabilité, c'est à dire la capacité de fournir des processus collaboratifs, connectés et interconnectés, devrait être prise en compte lors de la définition de l'architecture informatique des systèmes de Guichet Unique. La haute disponibilité et la continuité des activités constituent l'un des aspects les plus importants du Système de Guichet Unique. Afin d'assurer la haute disponibilité et la continuité des activités, l'infrastructure informatique des Systèmes de Guichet Unique doit être conçue pour être protégée contre les catastrophes humaines et naturelles avec un système de tolérance de pannes et une sauvegarde des données hors site.

Conseil Politique 4: Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des Systèmes de Guichet Unique nationaux dans la Région de l'OCI pour établir les Systèmes de Guichet Unique Régionaux

Justification

Pendant nombreuses années, les Systèmes de Guichet Uniques étaient des efforts nationaux. Avec le nombre croissant des Guichet Unique nationaux, il existe un potentiel croissant pour obtenir plus d'avantages pour les communautés de commerce et de transport en favorisant les échanges de Systèmes de Guichet Unique transfrontaliers et régionaux. De telles approches régionales visent à l'échange électronique et automatique d'informations entre les pays participants.

Les principaux défis pour les initiatives concernant les Systèmes Régionaux de Guichet Unique sont le manque d'interconnectivité, d'interopérabilité et de données et de processus harmonisés entre les Systèmes nationaux de Guichet Unique. À cet égard, tout en encourageant les Systèmes

nationaux de Guichet Unique, il est nécessaire de soutenir les projets transfrontaliers entre les pays membres de l'OCI qui opèrent déjà un Guichet Unique.

Ces projets peuvent se concentrer sur l'échange de documents sélectionnés dans le cadre des processus clairement définis, tels que le Certificat d'origine entre les pays membres de l'OCI qui sont membres d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière. De tels projets encourageront l'harmonisation avec des normes communes pour l'échange de données et d'information.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils Politiques:

- ***Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC*** Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

- ***Financement de Projets du COMCEC*** Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projets chaque an. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer par des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les politiques susmentionnées et pour leurs sous-thèmes, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC, ou le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets réussis. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations, etc.